

Savanes Infos



Former - Informer - Faire des Citoyens

**PREMIERE ANNEE
N° 001 Sept. - Oct. 2014**

Bimestriel d'Info de GEME-SA pour la Promotion de la Culture citoyenne et le Développement Durable

ALPHABETISATION ET AMELIORATION DES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS : DES FEMMES JOURNALISTES SONT FORMEES

Du 16 au 19 septembre, 50 femmes journalistes de l'association Gens des Médias des Médias de la Région Savanes (GEME-SA) et du Réseau Femmes et Développement des Savanes (REFED/S) ont été formées sur l'importance de l'alphabétisation dans la réussite des Activités Génératrices de Revenus (AGR) au cours d'un atelier tenu au Collège Régional d'Artistes à Dapaong.

L'atelier a été animé par quatre Experts sur les thèmes suivants :

1-«L'alphabétisation et les activités génératrices de revenus» par Kombaté Lorimpo Alexandre, Expert en Alphabétisation et Education non formelle, Coordinateur de l'association ATYK

2-«Comment créer son entreprise» par Koumboni Yobé Célestin, Responsable régional de la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo

3-«Comment financer ses AGR : la politique des crédits de l'Union des Caisses Mutuelles d'Epargne et de Crédits de la région des Savanes» (U-CMEC/S) par Mlle Amina Tchédé, Epouse Yangnenam, Chargée des Crédits

4-«Comment la femme peut-elle participer au développement local » par Tchimbiantja Douti Christophe, Secrétaire général de la Préfecture de Tône

Cette formation qui est une activité du projet «Femmes et Médias en milieu rural 2» est une initiative de GEME-SA en collaboration avec le REFED/S. Le projet «Femmes et Médias en milieu rural 2» bénéficie de l'appui financier du groupe Action Solidarité Tiers Monde (ASTM) et du ministère des Affaires

Etrangères de Luxembourg .

La formation a fait découvrir aux participantes, l'importance de l'alphabétisation dans leurs AGR, les diverses démarches pour créer son entreprise, les diverses démarches pour obtenir des crédits pour soutenir les AGR et ce que la femme peut faire

pour promouvoir le développement local.

Au cours de la formation, les participantes ont produit des émissions de sensibilisation sur les AGR, l'accès aux crédits et l'utilisation des acquis de l'alphabétisation dans la bonne conduite des AGR.

La formation a été ouverte par le Secrétaire général de la Commune de Dapaong, Kai Kondabalo Joseph. Celui-ci a félicité GEME-SA pour son dynamisme à former les femmes dans divers domaines. La Directrice Exécutive de GEME-SA Mme Lamboni Yendoutanpo Séraphine, a

remercié les partenaires techniques et financiers pour leurs appuis multiformes à sa structure.

Pour elle, l'alphabétisation des femmes a des répercussions positives sur l'ensemble des indicateurs de développement.

Les participantes, au cours d'une évaluation, ont exprimé le souhait que ces genres de formation puissent se faire régulièrement à l'endroit d'autres femmes afin de leur permettre de



Une vue partielle des participantes

P.2 - EDITO : La communication, un défi en faveur du développement durable

P. 3 - VISIBILITE : Une délégation de GEME-SA effectue un déplacement à Lomé

P. 5 - EDUCATION : Comment créer un établissement privé?

P.7 - SANTE : Comprendre la maladie à virus Ebola

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)



Le développement durable

La publication de ce premier numéro de « Savanes Infos », confirme à la fois notre avancée et le défi de GEME-SA en faveur du développement durable dans la région. Une avancée d'abord car il consacre la fenêtre déjà ouverte au numéro zéro sur la région des savanes constituant du coup un nouvel espace de communication sur les efforts en cours au niveau de notre réseau pour la promotion du développement humain durable via la communication. Un nouveau défi car il vient désormais s'ajouter à la liste déjà longue des actions présentes et futures que GEMESA mène et/ou compte mener pour l'aboutissement de sa lutte en faveur des droits humains. Son objectif, comme tout autre instrument de communication, est non seulement d'informer mais aussi et surtout d'éduquer/ de conscientiser les populations en vue de les inciter à œuvrer dans le sens du progrès économique et social.

L'histoire retiendra que c'est un 29 novembre 2008 que GEMESA a vu le jour, à l'initiative d'un groupe d'individus pour qui la difficulté des médias locaux à s'affirmer dans un contexte sociopolitique et économique morose ainsi que leur travail peu professionnel dans la région étaient devenus un challenge à relever. C'est le lieu de rendre un hommage chaleureux à ces visionnaires qui ont su cibler un problème de fond que beaucoup d'organisations ignoraient totalement ou presque dans la localité.

Ainsi donc, notre Organisation se fixe comme objectif d'assurer la promotion de l'information, de la communication et de la culture citoyenne à la base en vue d'amener tous les citoyens de la Région des Savanes à s'impliquer davantage dans la vie de leur localité et dans le processus de développement régional. Le recours au

réseautage, au renforcement du dialogue entre les Organisations de la Société Civile (OSC) et les médias de la région, au renforcement des capacités et à l'éducation civique constituent quelques axes stratégiques prioritaires autour desquels s'ordonnent les interventions de notre organisation.

En six ans d'existence bientôt, GEMESA peut, sans fausse modestie, s'estimer aujourd'hui heureux. Non pas parce qu'il est parvenu à relever l'énorme défi qui est le sien, celui de promouvoir l'information, la communication et la culture citoyenne à la base en vue d'amener tous les citoyens de la Région des Savanes à s'impliquer davantage dans la vie de leur localité et dans le processus de développement régional, mais parce qu'il a pu se frayer son chemin parmi la pléthore d'organisations intervenant dans la Région.

Du néant, GEMESA est parvenu à la cour des grands. Progressivement depuis sa création, l'ONG s'est affirmée comme l'une des rares Organisations de la société civile à faire de la communication pour le développement son crédo. Les différentes activités réalisées avec les différentes chaînes de radio (renforcement de compétence de leurs personnels sur divers thèmes) en sont la preuve irréfutable du début de concrétisation du rêve de ses pères fondateurs.

Les succès engrangés par GEMESA étant le fruit des efforts de tous, le Conseil d'Administration d'abord et la Direction Exécutive ensuite disent merci à vous tous (notamment aux partenaires financiers, aux médias, aux ONG sœurs) d'avoir contribué de diverses manières à soutenir nos efforts.

Le présent numéro de GEMESA comprend plusieurs articles répartis selon les rubriques retenues. Je vous laisse découvrir.

LAMBONI Y. Séraphine

DYNAMIQUE AU SEIN DE GEME-SA : LA DIRECTION EXECUTIVE SE CONCERTE AVEC LES RESPONSABLES DES MEDIAS LOCAUX.

La Direction exécutive (DE) et le Conseil d'Administration (CA) de l'association « Gens des Médias de la région des Savanes » (GEME-SA) et les différents responsables des médias partenaires de la région ont tenu une réunion de concertation le 5 septembre 2014 au Collège régional des artistes à Dapaong.

Il s'est agi de passer en revue les différents aspects du partenariat avec les organes et les conditions pour les améliorer et les rendre plus performantes. Il s'est agi aussi de « recadrer la collaboration entre le Réseau et les partenaires », a précisé Lamboni Thomas, Président du Conseil d'Administration.

La Directrice Exécutive a fait un bilan de la vie de l'association et les différents projets exécutés, en exécution, les diverses difficultés y afférentes et les approches de solution.

Les responsables des organes ont remercié et félicité les membres de la DE et du CA pour les efforts qui se déploient pour faire évoluer positivement GEME-SA par le professionnalisme de ses membres. Ils se sont dit prêts à « travailler avec elle et à l'accompagner dans ses diverses activités » en vue d'une efficace « atteinte de nos communs objectifs ».

Valentino Godson

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

ACTIVITE DU RESEAU : UNE DELEGATION POUR UN DEPLACEMENT A LOME

Une délégation GEME-SA composée de la Directrice Exécutive, Mme Lamboni Yendoutanpo Séraphine et du Trésorier du Conseil d'Administration, Tiem Sounguedjoa Roger, ont effectué une mission à Lomé du 11 au 14 septembre 2014 pour rencontrer M. Charles Schiltz, le Représentant pour l'Afrique du groupe Action Solidarité Tiers Monde (ASTM).

Rencontre avec le Responsable Afrique de ASTM

Cette rencontre a permis à la délégation de GEME-SA de discuter avec le partenaire luxembourgeois de l'état d'avancement du projet «Femmes et Médias en milieu Rural 2». La discussion à bâtons rompus a donné l'occasion aux deux partenaires de pouvoir analyser la vie de l'association, les différentes activités réalisées, les difficultés rencontrées, et singulièrement, les perspectives.

Monsieur Charles Schiltz a félicité la délégation de GEME-SA pour son déplacement depuis Dapaong (670 km) pour venir à son rendez-vous et les activités qu'elle mène pour la bonne exécution des activités du projet. Tout en promettant que son groupe continuera son partenariat avec GEME-SA l'a invitée à une bonne stratégie de communication, de gestion des ressources humaines et financières mises à sa disposition pour l'atteinte des objectifs fixés.

Le Responsable Afrique de ASTM a également invité GEME-SA à diversifier ses financements en cherchant d'autres partenaires.

Le projet «Femmes et Médias en milieu Rural 2» est financé pour 2 ans par ASTM et le Ministère des Affaires Etrangères du Grand-Duché de Luxembourg pour deux ans.

Entre mars 2014 et décembre 2015, il est prévu, entre autres activités : des formations des femmes de la Région

au métier de journalisme et sur l'importance de l'alphabétisation dans la réussite des activités génératrices de revenus (AGR), la réalisation de émissions-débats, de magazines, l'organisation des journées portes ouvertes, des sensibilisations sur «La scolarisation de la jeune fille» et «Les femmes et communication dans le développement local», etc.

Les échanges se sont déroulés dans une ambiance de convivialité et de respect.

Les autres rencontres

En marge de la rencontre avec le Partenaire luxembourgeois, la Délégation de GEME-SA a visité la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC). L'objectif était de présenter le Réseau des Journalistes de la Région des Savanes à cette institution. La délégation y a été reçue par MM. Donko Balogou (Vice-président) et Mathias Ayéna (Rapporteur). La délégation de GEME-SA a aussi visité la Radio Kanal FM et la Maison du Journalisme de Lomé.

A toutes ces deux étapes, la Directrice Exécutive de GEME-SA a remis aux Directeurs de ces institutions, le Plan stratégique de GEME-SA, les textes organiques et des gadgets du Projet «Femmes et Médias en milieu Rural 2» pour la visibilité du Réseau des Journalistes de la Région des Savanes.

Le Trésorier du Conseil d'Administration, M. Tiem Sounguedjoa Roger, a eu un entretien avec Mme Liesa Naumann, ancienne Assistante Technique de la Société allemande de Coopération internationale, GIZ, auprès de GEME-SA. La rencontre a permis à M. Tiem Roger de renouveler les gratitudes de GEME-SA à Liesa Naumann pour l'avoir aidée à se mettre en place.

Correspondance particulière

CULTURE : 14^{EME} EDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE THEATRE D'OUAGADOUGOU A MANGO ET A DAPAONG

La 14^{ème} Edition du Festival International de théâtre et de Marionnettes de Ouagadougou (FITMO), se tiendra cette année au Togo du 1^{er} au 05 novembre 2014. Les deux grandes villes de la région des savanes, Dapaong et Mango, ont été retenues pour abriter cet événement culturel.

Créé en 1989 par le Centre Burkinabé de l'Institut International du Théâtre (CB-IIT) et l'Union des Ensembles Dramatiques de Ouagadougou (UNEDO), le Festival International de Théâtre et de Marionnettes de Ouagadougou s'est fixé pour but d'être un cadre de rencontre, d'échange et de promotion des artistes et des arts en Afrique. Son objectif ultime est d'être le Festival de l'intégration africaine par les arts et la culture.

En prélude à la réalisation de l'Édition 2014, la direction internationale du FITMO a effectué une mission de préparation au Togo du 20 au 29 août 2014. Au cours de son séjour, la délégation dirigée par le Dr Hamadou Mandé, président et Directeur artistique du FITMO, a été reçu à Mango par le préfet de l'Oti, le Lieutenant-colonel Awate Hodabalo Valère entouré de ses proches collaborateurs.

La délégation, entourée par les artistes de la localité, a eu ensuite un entretien avec le Maire de la commune de Mango, M. Bamoro Moussa. Entretien au cours duquel le Maire a exprimé sa joie d'héberger un tel événement et a promis de faire ce qui est humainement possible pour le succès de cette noble entreprise à Mango.

N'DJAMBARA Nassoma

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

LES FEMMES DE GEME-SA ET DU REFED/S DANS LES GENRES JOURNALISTIQUES

Direction Régionale de l'Action sociale et de la Promotion de la Femme, une formation de 20 femmes sur «Les genres journalistiques de base».

La formation, organisée par GEME-SA en collaboration avec le Réseau Femme et développement dans la Savane (REFED/S), s'inscrit dans la logique de l'exécution du Projet «Femmes et Médias en milieu rural 2».

Les 20 femmes ont été identifiées dans les cinq préfectures de la Région des Savanes : Oti, Tandjouaré, Tône, Kpendjal et Cinkassé.

Les participantes ont été initiées aux différents genres journalistiques et ont réalisé, à l'issue de la formation, des reportages, des interviews et des émissions débats à l'intention des autres femmes de la Région.

La formation qui a été animée par Mme Hadiatou Bawa-Karamon (Agent de Promotion Sociale, Consultante en Communication sociale et Promotion du Genre et Développement local) a pour objectif d'amener les femmes à utiliser les médias, particulièrement les radios pour s'adresser aux autres femmes.

Le mot de bienvenue a été dit par la Directrice Exécutive de GEME-SA, Mme Lamboni Yendoutanpo Séraphine et l'ouverture par le Directeur des Affaires Administratives et Financières de la Commune de Dapông, M. Aklesso Badaba.



Une vue partielle des participantes

Celui-ci a salué cette initiative de GEME-SA qui accorde une importance au genre et à la participation de la femme au développement de sa localité. «Les femmes doivent être formées pour ne pas être marginalisées car elles jouent un grand rôle dans la construction et le développement de nos localités », a-t-il précisé.

Le Projet « Femmes et médias en milieu rural 2 » prévoit la formation de 50 femmes de GEME-SA et de son collaborateur local, le REFED/S. Déjà en octobre 2013 et juillet 2014, 30 femmes ont suivi une formation identique.

Valentino Godson

LES DIX-SEPT MEMBRES DE LA CENI PRENNENT FONCTION

Les dix-sept nouveaux membres de la CENI ont juré le lundi 29 septembre devant la Cour constitutionnelle «de remplir fidèlement et en toute impartialité les fonctions de membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) dans le respect de la Constitution et du Code électoral». Elus le 17 septembre dernier par l'Assemblée nationale, les 17 membres de la CENI sont issus de la majorité parlementaire (5), de l'opposition parlementaire (5), de l'opposition extraparlamentaire (3), de la société civile (3) et de l'administration (1).

Liste complète des membres de la CENI

La majorité parlementaire

Bagbiegue Tairou
Baka iBawoubadi
Mme Dosseh Mokpokpo
Kékéh Koffi Ayéfoumé
Ouro-Akondo Bandifoh

L'opposition parlementaire

Amélewounou EssemEdoh
Atantsi Edem
Homawoo Jean Claude
Nabourema Bemba
Passoki N'Galou

Les partis politiques extraparlamentaires

Sibabi Boutchou
Kolani Lardja
Tchala Biaou

Les organisations de la société civile

Daté Yao
Mme Nimon Batchassi Baloukina Eza
Tabiou Taffa Issifou

L'administration

Kegbero Latifou Seigneur

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

: PRES DE 2 053 743 ELEVES ONT REPRIS LE CHEMIN DE L'ECOLE

Il y a eu près de 2.053.743 élèves de tous cycles compris dont 60.000 de l'enseignement technique et professionnel à avoir repris le chemin des classes, le lundi 29 septembre pour le compte de l'année scolaire 2014-2015.

Pour faire face à cet effectif « sans cesse croissant », le Gouvernement a pris une série de dispositions, notamment, la construction de 800 nouvelles salles de classe équipées, la transformation de 75 écoles d'initiative locales en écoles primaires publiques, de 25 CEG d'initiative locale en CEG publics, de 8 lycées d'initiative locale en lycées publics d'enseignement général.

Le ministre des Enseignements primaire et secondaire, Florent Maganawé a annoncé également l'ouverture de six (6) nouveaux collèges d'enseignement général et de 2 nouveaux ly-

cées, le recrutement de 1305 nouveaux enseignants et de 500 volontaires sur le Programme de Volontariat National (PROVONAT) ainsi que l'ouverture de 7 nouveaux centres de formation technique et professionnelle.

Une nouveauté est l'introduction de l'Éducation Civique et Morale (ECM) comme matière obligatoire qui fera l'objet d'épreuve aux différents examens scolaires nationaux.

Pour le compte de l'année académique écoulée (2013-2014), les résultats enregistrés au plan national se présentent comme suit : CEPD : 83,78% (contre 80,63% en 2012-2013) ; au BAC I : 69,18% (contre 37,28% en 2012-2013) ; BAC II : 38,06% (contre 43,54% en 2012-2013) ; au BT : 51,88% (contre 45,39% en 2012-2013).

La Rédaction/ATOP

EDUCATION: COMMENT CREER UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Une délégation du ministère des Enseignements Primaire et Secondaire, conduite par le chargé de mission et président de la Commission de Contrôle des Établissements scolaires privés au Togo, Bielo Madjatou, a entretenu les acteurs de l'Éducation de la région des Savanes sur le contenu de l'arrêté du 3 septembre 2014 fixant les conditions de création, d'ouverture et de fonctionnement des établissements scolaires privés laïcs et confessionnels de l'Enseignement général au Togo.

Le chef de la délégation a relevé le rôle de ces établissements aux côtés du Gouvernement pour le rayonnement de l'école togolaise et précisé les motifs qui ont conduit à leurs réglementations. Il a précisé que la création d'établissements privés est conditionnée par l'obtention auprès du Ministère de tutelle de quatre types d'autorisation :

La première autorisation, d'une durée de deux ans, permet au promoteur de mettre en place les infrastructures et de recruter le personnel ;

La deuxième autorisation, d'une durée maximum de trois ans, est accordée pour le recrutement des élèves ;

La troisième autorisation, qui concerne le fonctionnement de

l'établissement pour six ans, est subordonnée à l'approbation du rapport de la visite de l'établissement par la Commission régionale d'agrément ;

La quatrième est accordée après le rapport de la visite technique de la Commission régionale.

Lorsque les conditions ne sont pas remplies il est prévu des sanctions telles que l'avertissement écrit après le constat, le blâme, le retrait de l'agrément suivi de la fermeture provisoire de l'établissement et la fermeture définitive de l'établissement.

L'État togolais voudrait savoir comment et dans quelles conditions ceux qui œuvrent à ses côtés dans l'éducation des citoyennes et des citoyens travaillent effectivement et sous quel quitus.

L'objectif essentiel est de rendre plus visible et plus performante l'école togolaise.

Le Directeur régional de l'Éducation des Savanes, Bienfoali Boldja Eloi, a exhorté les fondateurs d'écoles privées de la région à régulariser leur situation.

La Rédaction/ATOP

LE NOUVEAU CHEF DE CORPS DE LA GARNISON DE NIOUKPOURMA PREND FONCTION

Le nouveau chef corps de la garnison du 4^e Régiment Interarmes de Nioukpourma, le Lieutenant-colonel Mangorgou Monigbéni, a pris fonction à l'issue d'une cérémonie de prise de commandement le vendredi 24 octobre au camp Nioukpourma, situé à 15 km à l'ouest de Dapaong.

Cette passation de commandement a été présidée par le chef d'État-major de l'armée de terre, le colonel Mba Batanga Koffi, en présence de plusieurs officiers supérieurs des Forces Armées Togolaises (FAT), des préfets

et autorités administratives, religieuses et traditionnelles de la région des Savanes.

Le lieutenant-colonel Mangorgou Monigbéni était avant sa nomination, commandant de l'École de formation des FAT. Il a suivi successivement les cours d'officier de l'École des Forces Armées de Bouaké en Côte d'Ivoire de 1985 à 1987, le cours d'État-major d'Abuja au Nigéria en 2000 et de l'École de guerre de 2012 à 2013. Il est le 8^e commandant de cette garnison créée depuis 1989.

La Rédaction/ATOP

GEME-SA : Favoriser la Communication pour le développement durable !

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

LA PAROISSE SAINT FRANCOIS D'ASSISE DE SON PREMIER PRETRE

Le dimanche 31 août a eu en l'église Saint François d'Assise de Pana, la messe d'action de grâces de Frère Tiem Yendoubé Roland de la Congrégation des Franciscains. Frère Tiem Yendoubé Roland est originaire de Pana. Tout premier prêtre de cette paroisse, il a été ordonné le 9 août à Lomé, en l'église Saint Antoine de Padoue d'Anoukopyé, par Mgr Denis Amouzou Dzakpa, Archevêque de Lomé.

La messe d'action de grâces au Seigneur concélébrée par une demi-douzaine de prêtres, a été présidée par le Père Yog Lambon Damigou Eloi. Le mot d'introduction a été dit par le Curé de la paroisse, Père Antoine Nagniane.

Le président de la célébration a félicité les parents de Frère Roland, la communauté chrétienne de Pana pour le don de leur fils au Service du Seigneur. Il a encouragé les jeunes du canton de Pana et de la paroisse à suivre l'exemple de Frère Roland et s'engager dans la vie sacerdotale.



La messe a rassemblé les fidèles des stations secondaires Kpana-centre, Naki-Est, Naluag, Tchindig, Bidjenga et Yendong. On notait également la présence des cadres du canton de Kpana résidant à Dapaong et dans les autres villes du pays qui se sont mobilisés pour la réussite de l'événement. De même le Préfet de Tône, El Hadj Mossiyamba Ali Seydou et plusieurs autorités administratives, politiques et traditionnelles de la Région des Savanes, n'ont pas voulu se faire conter l'événement par d'autres.

La paroisse Saint François d'Assise de Kpana-Tchindig a été érigée le 1^{er} avril 1983 et a pour curé le Père Antoine Kangbali-be Nagniane.

TIEM Roger Sounguedjoa

DAPAONG : CEREMONIE DE REMISE DES PRIX AUX LAUREATS DE LA PREMIERE EDITION DU CONCOURS REGIONAL DU MEILLEUR MUEZZIN

La première édition du concours du « Meilleur Muezzin » dans la région des Savanes a connu son apothéose avec la remise des prix aux lauréats le vendredi 10 octobre dans la salle de réunions de la préfecture de Tône. L'édition a démarré en juillet et a connu la participation de 20 muezzins venus des mosquées des cinq préfectures de la région des Savanes. Ils ont participé à ce concours pour montrer leurs capacités en matière d'appel à la prière mais aussi pour montrer comment servir Allah et ses fidèles.

Après toutes les épreuves programmées, c'est le muezzin de la Mosquée El Hadj Bouraima de Dapaong, M. Maliki Arzouma, qui a remporté le premier prix composé d'une moto immatriculée de marque Sanvy (d'un coût de 500 000 FCF), un coran, un tapis de prière et un diplôme d'honneur.

C'est le préfet de Tône, El Hadj Mossiyamba Ali Seydou qui a remis le prix en présence des d'autres autorités de la préfecture de Tône. Le préfet a demandé au muezzin récipiendaire de faire preuve dans sa carrière avec le présent prix qui vient attirer l'attention des populations sur ses prestations. Il a remercié

vivement l'association Appui aux ŷuvres Bénévoles et à la Cohabitation Pacifique entre les Religions (ABCP-R) pour cette initiative qui valorise le muezzin dans la mosquée.

Auparavant, le président d'ABCP-R, El Hadj Soulemane Mossiyamba a remercié toutes les bonnes volontés qui ont accompagné leur initiative. Il a félicité le jury qui, pendant quatre mois, s'est évertué pour mener à bien l'évaluation et d'en dégager le meilleur parmi les 20 muezzins. Pour El Hadj Soulemane, cette première édition du concours régional du meilleur muezzin de l'année marquera d'une tâche indélébile l'histoire de la région des Savanes et du Togo.

Pour Maliki Arzouma, le présent prix reçu reste, pour lui, un défi à relever lors des compétitions prochaines sur le plan national. Le muezzin Maliki Arzouma devient un ambassadeur d'Allah ; il est désormais le moniteur des autres muezzins qu'il va encadrer pour accélérer leur perfectionnement. Il encourage ses pairs à une détermination dans leur carrière car tout est payé par Allah, le Miséricordieux.

Valentino Godson

CYBER GEME-SA, J'AIME, ÇA !!!

Le CYBER GEME-SA offre une connexion haut débit pour tous vos travaux sur internet.

Une communication vidéophone via SKYPE

Une possibilité de naviguer avec tout appareil grâce à son router WI FI

ET TOUT CELA À UN PRIX FIXÉ POUR SATISFAIRE TOUT LE MONDE.

CYBER GEME-SA, EN FACE DE L'HÔPITAL D'ENFANTS YENDUBÉ, À TANTIGOU- DAPAONG

RENDEZ-VOUS : Lundi à Vendredi de 07 h 30 à 21h.

[Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features](#)

A MALADIE A VIRUS EBOLA

Le virus Ebola est apparu pour la première fois en 1976, lors de deux flambées simultanées à Nzara (Soudan) et à Yambuku (République démocratique du Congo). La localité de Yambuku est située près de la rivière Ebola ; d'où le nom de la maladie (fièvre à virus Ebola).

L'OMS aide les autorités nationales à riposter contre une

flambée de maladie à virus Ebola (appelée auparavant fièvre hémorragique à virus Ebola). Il est désormais confirmé que la flambée est due à une souche virale ayant une forte homologie (98%) avec le virus Ebola Zaïre. C'est la première fois que la maladie a été détectée en Afrique de l'Ouest.

Transmission : Le virus Ebola s'introduit dans la population humaine après un contact étroit avec du sang, des sécrétions, des organes ou des liquides biologiques d'animaux infectés. En Afrique, l'infection a été constatée après la manipulation de chimpanzés, de gorilles, de chauves-souris frugivores, de singes, d'antilopes des bois et de porcs-épics retrouvés malades ou morts dans la forêt tropicale.

Il se propage ensuite dans les communautés par transmission interhumaine, à la suite de contacts directs avec du sang, des sécrétions, des organes ou des liquides biologiques de personnes infectées, ou de contacts indirects par l'intermédiaire d'environnements contaminés par ce type de liquides. Les rites funéraires au cours desquels les parents et amis du défunt sont en contact direct avec la dépouille peuvent également jouer un rôle dans la transmission du virus Ebola. Le sperme peut continuer de transmettre le virus jusqu'à sept semaines après la guérison clinique.

Signes et symptômes : La maladie à virus Ebola est une virose aiguë sévère qui se caractérise par une apparition brutale de la fièvre, une faiblesse intense, des myalgies, des céphalées et une irritation de la gorge. Ces symptômes sont suivis de vomissements, de diarrhée, d'une éruption cutanée, d'une insuffisance rénale et hépatique et, dans certains cas, d'hémorragies internes et externes. Les analyses de laboratoire révèlent une baisse de la numération leucocytaire et plaquettaire, ainsi qu'une élévation des enzymes hépatiques.

Les sujets atteints restent contagieux tant que le virus est présent dans leur sang et leurs sécrétions. On a isolé le virus Ebola dans le liquide séminal 61 jours après l'apparition de la maladie chez un homme ayant contracté l'infection dans un laboratoire. La durée d'incubation, c'est-à-dire le temps écoulé entre l'infection par le virus et l'apparition des premiers symptômes, varie de 2 à 21 jours.

Diagnostic : Avant de poser le diagnostic de maladie à virus Ebola, il faut exclure la possibilité d'autres affections telles que : le paludisme, la fièvre typhoïde, la shigellose, le choléra, la leptospirose, la peste, la rickettsiose, la fièvre récurrente, la méningite, l'hépatite et d'autres fièvres hémorragiques virales. Les échantillons provenant des patients s'associent à un risque biologique extrême et les analyses ne devraient être exécutées que dans les conditions de confinement les plus rigoureuses possibles.

Traitement : Il n'existe pas de vaccin homologué contre la maladie à virus Ebola. Plusieurs vaccins sont encore au stade des essais, mais aucun n'est disponible pour un usage clinique. Il n'existe pas de traitement spécifique. De nouveaux traitements médicamenteux sont en cours d'évaluation.

Les cas graves doivent être placés en unité de soins intensifs. Les patients sont souvent déshydratés et ont besoin d'une réhydratation par voie orale au moyen de solutions d'électrolytes ou par voie intraveineuse.

Prévention

Contrôle du virus Ebola Reston chez l'animal domestique : Il n'existe pas de vaccin vétérinaire contre ce virus. Le nettoyage et la désinfection systématiques des élevages de porcs et de singes (avec de l'hypochlorite de sodium ou d'autres détergents) devraient être efficaces pour inactiver le virus. En cas de suspicion d'une flambée, les locaux doivent être mis immédiatement en quarantaine.

L'abattage des animaux infectés, avec une surveillance rigoureuse de l'enterrement ou de l'incinération des carcasses, peut s'avérer nécessaire pour réduire le risque de transmission de l'animal à l'homme. La restriction ou l'interdiction du déplacement des animaux à partir des élevages infectés vers d'autres zones peut réduire la propagation de la maladie.

Réduction du risque d'infection à virus Ebola chez l'homme : En l'absence de traitement efficace et de vaccin pour l'homme, la sensibilisation aux facteurs de risque et la connaissance des mesures de protection à prendre à titre individuel sont le seul moyen de réduire l'infection et la mortalité chez l'être humain.

En Afrique, lors des flambées de maladie à virus Ebola, les messages éducatifs de santé publique visant la réduction du risque seront axés sur les points suivants:

Réduction du risque de transmission entre les animaux sauvages et l'homme par contact avec des chauves-souris ou des singes/primates infectés et par la consommation de leur viande crue. Il faut manipuler les animaux avec des gants et porter des vêtements protecteurs adaptés. Les produits (sang et viande) doivent être cuits soigneusement avant d'être consommés.

Réduction du risque de transmission interhumaine dans la communauté provenant de contacts directs ou rapprochés avec des sujets infectés, notamment avec leurs liquides biologiques. Il faut éviter tout contact rapproché avec des patients infectés par le virus Ebola. Il faut porter des gants et un équipement de protection individuel adapté lorsqu'on soigne des patients à domicile. Il est indispensable de se laver régulièrement les mains après avoir rendu visite à des parents malades à l'hôpital ou après les avoir soignés à domicile.

Les communautés touchées par le virus Ebola doivent informer la population de la nature de la maladie et des mesures prises pour endiguer la flambée, y compris lors des rites funéraires. Les personnes mortes de cette infection doivent être enterrées rapidement et sans prendre de risque.

Les élevages de porcs en Afrique peuvent jouer un rôle dans l'amplification de l'infection à cause de la présence de chauves-souris sur ces exploitations. Des mesures adaptées de sécurité biologique doivent être prises pour limiter la transmission.

Il faut porter des gants et des vêtements de protection adaptés pour manipuler les animaux malades, leurs tissus ou les abattre. Dans les régions où l'on a signalé le RESTV chez le porc, tous les produits animaux (sang, viande et lait) doivent être cuits soigneusement avant d'être consommés.

(Suite page 8)

Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features

En coordination avec les autorités nationales, régionales et les partenaires techniques, l'OMS a déployé des experts pour aider à évaluer et à maîtriser la situation. Des structures de soins en isolement et un laboratoire mobile ont été installés; des orientations sont données sur la lutte contre l'infection, la prévention et la prise en charge clinique; des campagnes éducatives et des activités de sensibilisation, de mobilisation sociale et de communication sur le risque sont en cours dans toutes les zones affectées.

Toute personne ayant séjourné dans des zones où l'on a signalé récemment des cas de maladie à virus Ebola devrait connaître les symptômes de cette infection et consulter un médecin dès l'apparition du premier signe de maladie.

Il est conseillé aux cliniciens prenant en charge des voyageurs de retour d'un séjour dans ces zones et présentant des symptô-

LA MALADIE A VIRUS EBOLA

mes compatibles de considérer la possibilité de maladie à virus Ebola. Le paludisme, la fièvre typhoïde, la shigellose, le choléra, la leptospirose, la peste, la rickettsiose, la fièvre récurrente, la méningite, l'hépatite et d'autres fièvres hémorragiques virales sont des diagnostics différentiels à envisager pour ces patients.

L'OMS invite les pays à renforcer la surveillance, y compris celle des affections compatibles avec une maladie à virus Ebola, à examiner avec soin toute présentation inhabituelle, afin de s'assurer de l'identification et de la notification des cas d'infection humaine au titre du RSI (2005), et à poursuivre les mesures de préparation sanitaire nationales.

Au regard de cet événement, l'OMS recommande de ne pas imposer des restrictions aux voyages et/ou aux échanges commerciaux.

LAMBONI Arzouma Thomas

(Sources : OMS, Aide-mémoire avril et septembre 2014)



Savanes Infos

B.P. 323 – DAPAONG - TOGO

Tel : 27 72 05 58

Courriel : savanesinfos@gmail.com

Directrice de la Publication

LAMBONI Y. Séraphine

Tel : 90 93 61 77

Directeur de la Rédaction

Valentino BASSI Essodina

Tel : 90 93 31 53

Courriel : valentino_godson@yahoo.fr

Rédacteurs

Jean Pierre NANAKAN

Brice Ewai

NASSOMA N'Djambara

AYETO Calixte

Michel ONABADJA

ALI Goumoubni

Infographiste

Francis DOUTI

90 32 55 77

Caricaturiste

Roger TIEM Sounguedjoa

90 75 95 00

LES PARTENAIRES LOCAUX DE GEME-SA

- Radio Courtoisie - DAPAONG : 95.5 FM
- Radio Rurale Locale des Savanes - DAPAONG : 102.5 FM
- Radio MECAP FM - DAPAONG : 90.5 FM
- Radio Lagmtaaba - CINKASSE : 97.3 FM
- NAFA Radio Télévision - MANGO : 102.1 FM
- Radio la Voix de l'Ōti - MANGO : 104.5 FM
- Journal Mango Matin - MANGO (Mensuel)

